

Avis de constitution

SOCIETE « PHARIMANA COMMUNICATION »

Siège ABIDJAN MARCORY INJS-LOT 211-212-ILOT 07,  
Lot 211- 212, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARIMANA COMMUNICATION »

Objet :

- Conseil en communication ;
- Edition publicitaire ;
- Événementiel ;
- Réalisation de supports de communication ;
- Production audiovisuelle ;
- Formation et conseil ;
- Régie publicitaire ;
- Imprimerie et broderie ;
- achats, ventes et distribution de tous matériels, accessoires, produits et consommables ;
- Fournitures de bureaux ;
- Art graphique ;
- Edition et vente des livres ;
- Toutes prestations de services.
- BTP – Négoce – logistique
- Achat vente distributions de tous matériels et consommables bureautiques, industriels ;
- Froid installation et Entretien ;
- Import – Export ;
- Voyage et tourisme ;
- Envoie de colis ;
- Vente de terrain et biens immobiliers ;
- Fret aérien, terrestre, maritime ;
- export ( si on peut l'avoir à la création de la boîte) ;
- Édition, production ;
- Conseils.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY INJS-LOT 211-212-ILOT 07, Lot 211- 212, Ilot 07

Dirigeant(s) M YANALBAYE KOSSALOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03714 du 05/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47958/GTCA/RC/2025 du 05/08/2025

